



L'honorable Jean-Pierre Blackburn annonce un investissement de 3,1 millions de dollars pour aider les organismes de bienfaisance de petite taille et ruraux

Ottawa (Ontario), le 8 avril 2009... L'honorable Jean-Pierre Blackburn, ministre du Revenu national et ministre d'État (Agriculture), a le plaisir d'annoncer l'attribution de financement pour sept nouveaux projets en vertu du Programme d'aide et de partenariat de la Direction des organismes de bienfaisance de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Le gouvernement du Canada investit 3,1 millions de dollars dans des projets novateurs d'éducation et de formation à l'intention des organismes de bienfaisance de petite taille et ruraux, en vue de les aider à s'acquitter de leurs obligations en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

« Le Programme d'aide et de partenariat de la Direction des organismes de bienfaisance est une façon concrète de soutenir les organismes de bienfaisance canadiens, qui offrent des services de grande valeur aux collectivités partout au pays », a expliqué le ministre Blackburn. « Le gouvernement du Canada est fier d'appuyer des organisations qui aideront les organismes de bienfaisance enregistrés à mieux comprendre et à respecter leurs obligations en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, en fournissant de l'aide et des outils d'éducation utiles. »

Le financement est offert cette année aux organismes suivants :

- Centre de recherche et de développement sur le secteur bénévole et communautaire (Carleton University)
- Community Futures South Fraser
- Community Services Council Newfoundland and Labrador
- Institute for Nonprofit Studies (Mount Royal College)
- Legal Resource Centre of Alberta
- Association ontarienne de soutien communautaire
- Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick

« Grâce au financement de l'Agence du revenu du Canada, nous avons hâte d'aider les organismes de bienfaisance à en apprendre davantage sur leurs responsabilités et à se conformer plus facilement aux exigences de l'ARC », a déclaré Penelope Rowe, présidente-directrice générale du Community Services Council Newfoundland and Labrador.

Le Conseil canadien pour la coopération internationale est un exemple parmi beaucoup d'autres du genre d'organisme qui a bénéficié du Programme d'aide et de partenariat de la Direction des organismes de bienfaisance. « Au Conseil canadien pour la coopération internationale, le projet vient appuyer une de nos priorités : le renforcement de la capacité des organismes de bienfaisance œuvrant en développement international à accomplir leur mission tout en favorisant une meilleure compréhension et une observation durable de la réglementation », a déclaré Esperanza Moreno, directrice adjointe du Conseil canadien pour la coopération internationale.



« Le gouvernement du Canada appuie un milieu réglementaire qui permet aux Canadiens d'effectuer des dons en toute confiance, en sachant que leur argent va à des organismes de bienfaisance enregistrés qui s'acquittent de leurs responsabilités réglementaires », a ajouté le ministre Blackburn. « Le Programme d'aide et de partenariat de la Direction des organismes de bienfaisance est l'une des nombreuses mesures de soutien prises par le gouvernement à l'égard du secteur de la bienfaisance, tout comme la récente Initiative des organismes de bienfaisance de petite taille et ruraux et les séances d'information continues à l'échelle du pays. »

Pour obtenir plus de renseignements sur les organismes sélectionnés et leurs projets, ainsi que sur d'autres projets ayant déjà été financés par le Programme d'aide et de partenariat de la Direction des organismes de bienfaisance, allez à www.arc.gc.ca/bienfaisance.

-30-

Renseignements aux médias :

Noël Carisse
Relations avec les médias
Agence du revenu du Canada
613-952-9184

Andrea Kent
Directrice des Affaires parlementaires et de la gestion des enjeux
Cabinet du ministre du Revenu national
613-995-2960